



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
21-04-2020

## ANNULATION DE LA 74<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL D'AVIGNON MESURES DE MAINTIEN ET DE RELANCE DE L'ACTIVITÉ

Le Conseil d'administration du Festival d'Avignon s'est réuni par visioconférence le 20 avril 2020. Il a validé à l'unanimité le plan d'annulation de la 74<sup>e</sup> édition et les mesures de maintien et de relance de l'activité présenté par la direction du Festival.

**« Se préparer au pire et espérer le meilleur ».**

*C'est, lorsqu'on travaille pour de l'événementiel qui comporte une part forte d'impondérables, une devise que l'on emprunte volontiers à l'astronaute John Young.*

### LES OBJECTIFS :

- Dans l'urgence : éviter la précarité aux équipes comme aux personnes qui auraient dû travailler pour la 74<sup>e</sup> édition : salariés permanents, mais aussi intermittents et saisonniers qualifiés réguliers, qui sont des professionnels du spectacle vivant à part entière, indépendamment de leur flexibilité d'emploi ou de leurs nombreux employeurs.
- Dans un second temps (qui se pense dès maintenant) : garantir la pérennité de l'outil, la continuité de l'activité et imaginer la relance. De l'association de gestion du Festival jusqu'au secteur du spectacle vivant dans son ensemble en passant par l'impact territorial, la réponse ne peut être que collective.
- 

### LES ACTIONS :

Le Festival d'Avignon va mettre en place des mesures :

- d'accompagnement social,
- de soutien à la production artistique,
- de maintien de l'activité.

#### ➤ L'accompagnement social

**Au total, ce sont 432 emplois qualifiés qui seront maintenus ou indemnisés jusqu'au 31 juillet 2020.**

Il s'agit d'un ensemble de mesures de **préservation de l'emploi culturel**, destinées à atténuer l'impact économique de la crise, et visant à créer les **conditions de la reprise d'activité**.

Ces professionnels du spectacle sont à **70% des résidents du bassin d'emploi territorial**. Il s'agit donc aussi d'une mesure favorable à l'économie locale.

➤ **Le soutien à la production artistique**

Pour soutenir les équipes artistiques et la création, le Festival d'Avignon s'engage à :

- maintenir les apports en coproduction actés pour les créations 2020, même si le spectacle ne peut pas être présenté au Festival d'Avignon (il pourra l'être dans d'autres lieux),
- sanctuariser l'enveloppe d'apports en coproduction pour 2021 et assurer un co-financement des projets pour la 75<sup>e</sup> édition,
- mettre en place avec les compagnies programmées lors de la 74<sup>e</sup> édition les mesures d'accompagnement nécessaires en fonction de leur situation : indemnisation en cas d'annulation, report à l'automne 2020 ou reprogrammation en 2021,
- mettre à la disposition d'équipes artistiques La FabricA pour des résidences à partir de septembre permettant de terminer les spectacles.

➤ **Le maintien de l'activité**

Pour aider à la reprise d'activité de notre secteur, nous souhaitons :

- en juillet 2020 : proposer un programme audiovisuel et numérique en rêvant du Festival d'Avignon notamment avec France Culture, France Télévisions et Festival-Expériences,
- à l'automne 2020 : organiser un temps fort « Semaine d'art » à Avignon,
- d'aujourd'hui à décembre 2020 : poursuivre nos actions culturelles et éducatives sur le territoire,
- dans la continuité : maintenir un niveau d'activité et d'emploi lié à nos besoins structurels.

**LES PARTENAIRES :**

Pour mener à bien l'ensemble de ces mesures, **les partenaires publics du Festival d'Avignon : l'État, la Ville, la Communauté d'agglomération, la Région, le Département ont confirmé le maintien à 100% des subventions prévues pour 2020.**

**Saluons également la décision du premier mécène du Festival d'Avignon, le Crédit Coopératif, d'avoir immédiatement confirmé le maintien de son apport dans sa totalité.**

***Il faut souligner cet engagement, cette constance et une vision à long terme commune.***

**EN SAVOIR PLUS**

PRESSE FESTIVAL D'AVIGNON / OPUS 64  
Valérie Samuel et Arnaud Pain  
[presse@festival-avignon.com](mailto:presse@festival-avignon.com)

06 75 23 19 58